

3 - Commissions et représentations - Désignation et modifications - EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans - Désignation des personnes qualifiées - Grand Besançon Habitat - Modification dans la désignation des personnes qualifiées

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Suite à la démission de M. Eric ALAUZET le 6 décembre 2012 et à la décision de M. LEUBA de démissionner de l'ensemble de ses représentations, il est proposé les modifications suivantes :

I - Commissions et représentations

1) Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Suite à la démission de M. Eric ALAUZET, il convient de procéder, par vote à bulletin secret, à son remplacement.

Il vous est proposé de désigner M. Jean-Noël FLEURY.

2) Commissions

Il est proposé de désigner Mme THIEBAUT pour remplacer M. ALAUZET à la Commission n° 1 : Finances - Budget - Programmation - Relations Internationales - Coopération Décentralisée - Communication - TIC - Police Municipale et Occupation du domaine public - Lutte contre les discriminations - Questions humanitaires - Aménagement gestion construction durable.

Il est proposé de désigner M. FLEURY pour remplacer M. GOVIGNAUX à la Commission n° 7 : Commerce et artisanat - Relations publiques - Cultes - Formalités administratives - Accueil du public.

3) Commissions spéciales

Il est proposé de désigner M. DEVESA en remplacement de M. ALAUZET au Comité de Pilotage de l'Agenda 21.

Il est proposé de désigner M. BODIN en remplacement de M. LEUBA au Comité de Pilotage de l'Agenda 21.

Il est proposé de désigner M. DEVESA en remplacement de M. ALAUZET au Comité de Pilotage Plan Climat Energie Territorial.

Il est proposé de désigner M. BODIN en remplacement de M. LEUBA au Comité de Pilotage Plan Climat Energie Territorial.

Il est proposé de désigner Mme RONZI en remplacement de M. LEUBA à l'Office Municipal du Sport.

Il est proposé de désigner M. Jean-Claude ROY en tant que suppléant en remplacement de M. LEUBA à la Commission d'attribution des concessions d'aménagement.

4) Syndicats

Par vote à bulletin secret, il est proposé de désigner :

- M. GOVIGNAUX en tant que suppléant, en remplacement de M. LEUBA au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Marais de Saône

- M. FLEURY en tant que suppléant, en remplacement de M. LEUBA au Syndicat Mixte Lumière

- M. ROY en tant que titulaire, en remplacement de M. LEUBA au Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs, et Mme WANLIN en tant que suppléante, en remplacement de M. ROY

- M. CYPRIANI en tant que titulaire, en remplacement de M. ALAUZET au Syndicat Intercommunal de Besançon-Thise-Chalezeule.

5) Représentations

Il est proposé de désigner :

- M. FLEURY en remplacement de M. ALAUZET à l'Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et environs

- Mme GERDIL-DJAOUAT en remplacement de M. LEUBA à l'Assemblée Générale de l'Amicale des Tilleroyes

- M. LOYAT en remplacement de M. LEUBA au Comité Commun de Distribution de la Direction Régionale EDF-GDF de Mulhouse

- M. BODIN en tant que suppléant en remplacement de M. LEUBA à l'Association Energies-Cités

- Mme FALCINELLA en tant que suppléante en remplacement de M. LEUBA au Conservatoire Botanique National.

II - EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans et Grand Besançon Habitat - Désignations et modification

1) EPCC Saline Royale d'Arc et Senans

Par ailleurs, il est proposé de désigner les personnes qualifiées suivantes pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'EPCC de la Saline Royale d'Arc-et-Senans et ce conformément aux statuts de l'EPCC :

- M. Daniel BOUCON
- M. Antoine BREHARD
- M. François FAVORY
- M. Jean-Michel LENIAUD
- M. Michel ROIGNOT
- Mme Suzanne BERI.

2) Grand Besançon Habitat

En outre, il est proposé de désigner M. François LAIGNEAU, Directeur Prêts à la Caisse des Dépôts et Consignations pour remplacer M. VASSAUX au titre des personnes qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement, pour siéger au Conseil d'Administration de Grand Besançon Habitat.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions.

«**M. LE MAIRE** : Il y a un certain nombre de décisions à prendre. Il convient de procéder par vote à bulletin secret au remplacement d'Eric ALAUZET. Je propose que l'on désigne Jean-Noël FLEURY pour le Grand Besançon. Pendant que le vote se déroule, on va continuer.

Pour les commissions il est proposé de désigner Mme THIEBAUT pour remplacer M. ALAUZET à la Commission n° 1 -Finances-, de désigner M. FLEURY pour remplacer M. GOVIGNAUX à la Commission n° 7 -Commerce - Artisanat - Relations Publiques - Cultes - Formalités administratives - Accueil du public-.

Dans les commissions spéciales il est proposé de désigner M. DEVESA en remplacement de M. ALAUZET au Comité de Pilotage de l'Agenda 21, de désigner M. BODIN en remplacement de M. LEUBA au Comité de l'Agenda 21, de désigner M. DEVESA en remplacement de M. ALAUZET au Comité de Pilotage du Plan Climat Energie Territorial, de désigner M. BODIN en remplacement de M. LEUBA au Comité de Pilotage du Plan Climat Energie Territorial, de désigner Mme RONZI en remplacement de M. LEUBA à l'Office Municipal du Sport, de désigner M. Jean-Claude ROY en tant que suppléant en remplacement de M. LEUBA à la Commission d'attribution des concessions d'aménagement.

Nous n'allons pas prendre pour l'instant le chapitre n° 4 parce qu'il fait l'objet d'un vote à bulletin secret, j'y reviendrai plus tard.

Les représentations : M. FLEURY en remplacement de M. ALAUZET à l'Association des Jardins et Vergers Familiaux de Besançon et environs, Mme GERDIL-DJAOUAT en remplacement de M. LEUBA à l'Assemblée Générale de l'Amicale des Tilleroyes, M. LOYAT en remplacement de M. LEUBA au Comité Commun de Distribution de la Direction Régionale EDF-GDF de Mulhouse, M. BODIN en tant que suppléant en remplacement de M. LEUBA à l'Association Energies-Cités, Mme FALCINELLA en tant que suppléante en remplacement de M. LEUBA au Conservatoire Botanique National.

Il est proposé de désigner les personnes qualifiées suivantes pour siéger au sein du conseil d'administration de l'EPCC de la Saline Royale d'Arc-et-Senans et conformément aux statuts de l'EPCC : Daniel BOUCON, Antoine BREHARD, François FAVORY, Jean-Michel LENIAUD, Michel ROIGNOT, Suzanne BERI.

Pour Grand Besançon Habitat, il est proposé de désigner M. François LAIGNEAU, Directeur de Prêts à la Caisse des Dépôts et Consignations pour remplacer M. VASSAUX au titre des personnes qualifiées en matière d'urbanisme, de logement, d'environnement et de financement pour siéger au conseil d'administration de Grand Besançon Habitat.

Ces rapports-là n'ont pas de lien avec l'arrivée de M. FLEURY mais par exemple M. VASSAUX est décédé et il y a eu des modifications pour l'EPCC de la Saline d'Arc-et-Senans.

Excepté le n° 4, puisqu'il y a un vote à bulletin secret, j'y reviendrai, je mets au vote ces commissions spéciales et ces représentations. Quels sont ceux qui s'abstiennent ? Je n'en vois pas. Quels sont ceux qui sont contre ? Je n'en vois pas. C'est donc adopté à l'unanimité et je vous en remercie.

Concernant les syndicats, c'est un vote à bulletin secret, il est proposé de désigner M. GOVIGNAUX en tant que suppléant en remplacement de M. LEUBA au syndicat mixte du Marais de Saône, M. FLEURY en tant que suppléant en remplacement de M. LEUBA au Syndicat Mixte Lumière, M. ROY en tant que titulaire, en remplacement de M. LEUBA au Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs et Mme WANLIN en tant que suppléante en remplacement de M. ROY, M. CYPRIANI en tant que titulaire en remplacement de M. ALAUZET au Syndicat Intercommunal de Besançon-Thise-Chalezeule.

Vous pouvez déjà préparer votre bulletin bleu.

On va désigner un scrutateur, normalement c'est la plus jeune, ça doit toujours être Béatrice RONZI et un autre scrutateur, par exemple Frank MONNEUR qui vont faire le décompte. Pendant que vous dépouillez on va peut-être continuer quand même.

Voici le résultat du vote concernant le vote pour M. FLEURY à l'Agglomération. Mon cher Jean-Noël, je suis heureux de te dire que tu es désormais conseiller communautaire puisqu'il y a eu 53 votants, 6 blancs et 47 pour.

Concernant les listes pour les Syndicats : 53 votants, 4 blancs et 49 pour».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- par vote à bulletin secret décide :

1. de désigner M. Jean-Noël FLEURY (47 pour, 6 nuls) à la CAGB,

2. de désigner (49 pour, 4 nuls) :

- M. GOVIGNAUX en tant que suppléant au Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Marais de Saône

- M. FLEURY en tant que suppléant au Syndicat Mixte Lumière

- M. ROY en tant que titulaire et Mme WANLIN en tant que suppléante au Syndicat Mixte d'Electricité du Doubs

- M. CYPRIANI en tant que titulaire au Syndicat Intercommunal de Besançon-Thise-Chalezeule.

- à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les autres propositions de désignations du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 29 janvier 2013.